

Sujet: Réarmement barrage de Buxeuil-Descartes
Expéditeur: Patrice COTON <pcoton@sieeen.fr>
Date: Mercredi 23 Décembre 2020 11:21 CET
Destinataire: pref-ep-loisurleau@indre-et-loire.gouv.fr
Répondre à: Patrice COTON <pcoton@sieeen.fr>

Bonjour Monsieur,

La Société d'économie mixte Nièvre Energies oeuvrant dans le développement des énergies renouvelables est favorable au projet de réhabilitation de la centrale hydro électrique à Descartes pour les raisons suivantes :

1. Ce projet a été lauréat de la mise en concurrence du barrage en 2018/2019 par les Directions Départementales des Territoires de l'Indre-et-Loire et de la Vienne. Parmi les 5 candidatures reçues, le groupement ENERCENTRE VAL DE LOIRE – HYDROCOP a présenté le projet prenant le mieux en compte les enjeux en termes de continuité écologique et de valorisation par la production d'énergie renouvelable,
2. Réarmement d'une centrale hydroélectrique abandonnée depuis 1961,
3. Mise à profit du potentiel d'un barrage à fort potentiel de production d'électricité d'origine renouvelable de la région Centre Val de Loire. « *Le barrage de Descartes fait partie des barrages à fort potentiel de production d'électricité d'origine renouvelable de la région Centre Val de Loire. La région Centre Val de Loire ne couvre que 14 % des besoins de ses habitants par les énergies renouvelables (Observ'ER, d'après données RTE et EDF, 2017) et fait partie des régions de France les moins productrices d'électricité renouvelable. Elle détient en 2016 un parc d'origine hydroélectrique de 93 MW et prévoit d'atteindre 100 MW à l'horizon 2050. Ce projet hydroélectrique est alors à rattacher au souhait de développement porté par la région et plus spécifiquement par le territoire du Sud Touraine, la transition énergétique étant un des axes de développement de la Communauté de Communes.* »,
4. Utilisation d'un aménagement en rivière existant (le barrage) sans modification majeure des lignes d'eau,
5. Utilisation d'une ressource hydraulique soutenue et bien maîtrisée,
6. Création d'une électricité d'origine renouvelable, fiable, prévisible, locale, facteur de développement économique,
7. Une production attendue de 5 GWh/an sans émission de gaz à effet de serre, soit la consommation moyenne annuelle d'électricité d'environ 2800 habitants (hors chauffage) – l'équivalent de la consommation évitée de 1800 tonnes de gaz carbonique (par rapport à un Cycle Combiné Gaz), ce qui participe à l'atteinte des objectifs fixés par la France en terme de développement des énergies renouvelables et surtout au Plan Climat Energie,
8. Accessibilité facile du fait de la proximité du barrage avec la ville de Descartes,
9. Facilité de raccordement au réseau,
10. Alternative à la construction d'une nouvelle ligne électrique (le SIEIL ayant identifié un besoin d'accroissement des infrastructures de transport d'électricité pour alimenter Descartes), répondant à l'augmentation de la consommation locale par l'augmentation de la production locale plutôt que par l'accroissement des moyens de transport de l'électricité produite à distance,
11. Mise en conformité environnementale du barrage par la modernisation de la passe à poissons existante (ajout de 4 bassins et adaptation des lignes d'eau) et l'ajout d'une passe à poissons en rive droite, sous le bâtiment. Cela est d'autant plus important que depuis l'arasement du barrage de Maisons-Rouges 15 km à l'aval de la confluence entre la Creuse et la Vienne, le barrage de Descartes constitue aujourd'hui le premier obstacle depuis l'océan,
12. Amélioration du franchissement du seuil en montaison pour les espèces migratrices (aloses en particulier, lamproies, anguilles et saumon) par rapport à la situation actuelle,
13. Ajout d'un local de comptage des poissons pour améliorer la recherche menée sur les poissons migrateurs du bassin de la Loire,
14. Installation de turbines « fish friendly » de fabrication française,
15. L'arasement du barrage, pour la mise en conformité écologique, représenterait un coût de 3 à 4 millions d'euros, financé sur fonds publics. Il engendrerait un impact environnemental fort sur les berges et les zones d'habitat associées, un impact visuel fort pour la ville de Descartes, un impact sur le profil en long de la Creuse et un risque de déstabilisation des ouvrages amont, et un impact non maîtrisé sur le niveau des nappes phréatiques. A contrario, la réhabilitation d'une centrale hydroélectrique à Descartes permet de concilier les objectifs de développement des énergies renouvelables et de protection de l'environnement, par la mise en conformité piscicole et sédimentaire du barrage,
16. Contexte environnemental favorable à l'implantation d'un tel projet : aucune espèce protégée faune ou flore présente sur l'emprise du chantier,
17. Prise en compte de mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts environnementaux dans la conception de l'aménagement futur et pendant la phase chantier,

18. Participation au rétablissement de la continuité écologique sur un autre barrage en amont,
19. Amélioration du transit sédimentaire par ouverture des clapets si un besoin de curage est constaté,
20. Régulièrement entretenu et rénové par ENER CENTRE – VAL DE LOIRE et HYDROCOP, l'ouvrage est en bon état. Le projet permet donc de valoriser les nombreux investissements publics réalisés pour maintenir et moderniser le barrage, dont la valeur en termes de coûts de construction actualisés est de plusieurs millions d'euros,
21. Le bâtiment constitue un patrimoine industriel du XIXème siècle de grande qualité qui sera conservé sur le site de Descartes,
22. Maintien des usages en amont,
23. HYDROCOP est un acteur majeur et sérieux du monde de l'hydroélectricité qui possède 30 centrales dont 6 nouvelles construites ces dernières années.

En conclusion nous soutenons très activement ce projet qui permet au territoire départemental de s'inscrire pleinement dans les enjeux de la stratégie française pour l'énergie et le climat et dans la déclinaison des objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie à l'horizon 2028.

Comptant vivement que le projet de réhabilitation de la centrale hydroélectrique à Descartes apporte sa juste contribution au développement des énergies renouvelables.

Le Président Directeur Général

SEM NIEVRE ENERGIES

GUY HOURCABIE

